

Sept médailles à Toronto pour le club de taekwondo CRSA

(YG) Sept représentants du club de Taekwondo de Cap-Rouge et Saint-Augustin sont revenus de Toronto avec une médaille après leur participation à l'Open de Toronto de Taekwondo 2008. Il s'agit d'un tournoi international qui se déroule annuellement dans la ville reine et qui attire environ 1000 athlètes, principalement du Québec de l'Ontario mais également des États-Unis. Les athlètes du club CRSA sont tous revenus de leur séjour ontarien avec une médaille au cou, soit trois médailles d'or, trois médailles d'argent et une médaille de bronze.

Gosselin, ceinture rouge chez les 12-13 ans et Maude Bissonnette-Émond, ceinture rouge chez les 14-15 ans. Les médaillés d'argent sont : Olivier Simard, ceinture bleue chez les 8-9 ans, Charlotte Robitaille, ceinture bleue chez les 12-13 ans et Simon Marois, ceinture rouge chez les 16-29 ans. Enfin, Philippe Blais, ceinture noire, a remporté le bronze chez les 13-14 ans.

(WTF). Il bénéficie du support financier des villes de Québec et de Saint-Augustin.

Le directeur technique du Club de taekwondo CRSA, M. Martin Montes, est ceinture noire 5e degré. Après avoir été assistant-entraîneur puis entraîneur en conditionnement physique de l'équipe nationale argentine pour le championnat mondial de 1990 à Montréal, M. Montes n'a cessé depuis d'entraîner des athlètes de niveau national et mondial, dont Pascale Blais, du Club CRSA, championne mondiale junior en 1998 et championne canadienne en 2001. ■



Maude Bissonnette-Émond, (au centre) ceinture rouge chez les 14-15 ans médaillée d'or.

Les médaillés d'or sont : David Leclerc, ceinture rouge chez les 10-11 ans, Didier

Le Club de Taekwondo de Cap-Rouge et Saint-Augustin (CRSA) enseigne et promeut le taekwondo depuis 1991. Il est affilié à la Fédération québécoise de Taekwondo et à la Fédération mondiale de Taekwondo

Chronique FINANCIÈRE

LA FIN D'ANNÉE APPROCHE...

Le 31 décembre arrive à grands pas et plusieurs membres se demandent comment améliorer leur situation fiscale à l'approche de la fin d'année. Sans être exhaustifs, nous présentons quelques suggestions qui vous permettront d'optimiser votre avoir et/ou de réduire votre fardeau fiscal.

Cotisez plus tôt à votre REER. La majorité des détenteurs de REER effectue leurs cotisations près de l'échéance accordée par les ministères du Revenu (cette année : 2 mars 2009 pour être admissible à l'année fiscale 2008). Ce faisant, ils se privent et négligent 14 mois de rendement à l'abri de l'impôt.

Cotisez au REER de votre conjoint avant le 31 décembre afin de profiter maximum du fractionnement de revenu. Vous désirez réduire la charge fiscale à la retraite; la cotisation au REER de votre conjoint avant la fin d'année civile permet non seulement de répartir les revenus entre les conjoints, mais vous fait gagner une année d'attente de décaissement.

Cotisez directement votre boni à votre REER. Vous avez la chance de recevoir un boni d'ici la fin d'année, demandez à votre employeur de le verser directement à votre REER. Ainsi, vous évitez les retenues à la source applicables et cotisez l'ensemble du boni à votre REER.

Profitez actuellement de la possibilité de déclarer une perte dans vos placements. Votre portefeuille de placement a connu les aléas du marché 2008 ? Vous pourriez vendre certains placements afin de déduire ces pertes contre tous gains en capital réalisés dans l'année ou dans les trois années précédentes.

Cotisez au REEE avant le 31 décembre. Vous êtes parents ou grands-parents ?

Pensez à investir dans un REEE. Les subventions ont été augmentées jusqu'à 40 % dans certains cas. Prévoyez votre ouverture de compte CÉLI pour 2009. Ce nouveau compte d'épargne libre d'impôt vous permettra de faire fructifier vos épargnes à l'abri de l'impôt.

Diminuez vos dépenses d'intérêt. Travaillateurs autonomes, structurez vos transactions d'affaires afin de les rendre déductibles. Par exemple, en utilisant la technique de la mise à part de l'argent. D'autres crédits d'impôt sont à envisager, tels le maintien à domicile d'une personne âgée de 70 ans et plus, le crédit d'impôt fédéral pour la condition physique des enfants ou le crédit d'impôt de 15,5 % du coût de transport en commun de tous les membres de votre famille.

Plusieurs options avantageuses s'offrent donc à vous; elles sont parfois complexes et nécessitent d'être bien conseillé. Référez-vous sans hésiter à votre conseiller ou planificateur financier de la Caisse, car chez nous, vos projets ont de l'avenir.



Sophie Hould, Pl. Fin.
Planificateur financier*

*Le planificateur financier agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services inc.

Ouverture d'un tout nouveau lave-auto à la main

(YG) Depuis le 15 novembre dernier un tout nouveau lave-auto à la main, le Centre d'esthétique St-Augustin, a ouvert ses portes à Saint-Augustin-de-Desmaures. L'entreprise située à l'arrière des locaux de la Truelle d'Or, au 69-B rue des Grands-Lacs, offre le polissage, le cirage, la remise à neuf et le lavage à la main des véhicules. Les copropriétaires, Mme Lynda Guay et M. Allen Lacombe, ont même conclu des ententes avec des entreprises du parc industriel François-Leclerc pour le lavage des flottes de véhicules.

De plus, les Augustinois se montrent enthousiastes à la venue de ce nouveau commerce dans le secteur. Un service qui manquait dans le paysage de Saint-Augustin-de-Desmaures. L'entreprise offre ses services tous les jours de 7 à 17 h. ■



Mme Lynda Guay et M. Allen Lacombe ont même conclu des ententes avec des entreprises du parc industriel François-Leclerc pour le lavage des flottes de véhicules.

Resto

Nouvelle formule

Nouveau chef Sylvain Elbaz
(anciennement du Vendôme et de la Calèche de La Grande-Allée)

Table d'hôte : 20,95\$ *5 services

Petits déjeuners à partir de 6h

Repas midi à partir de 7,95\$

Ouvert de 6h à 22h



Joyeux temps des fêtes!

Internet sans-fil gratuit

418 878-5321

201, ROUTE 138, Saint-Augustin, G3A 1W7

Brunch-Bufferet déjeuner

25 décembre et 1^{er} janvier

11,95\$

Spécialement pour le 31 décembre

Arriette de la Saint-Sylvestre

14,95\$